J Fill 4 : Vitres et surfaces modernes

IRRITANT: R36.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHE

Nom du produit : **J Fill 4 : Vitres et surfaces modernes**
Code produit : 409860
Taille : 2.5 L
Fournisseur : JOHNSON WAX PROFESSIONAL
BP 7521
95040 Cergy Pontoise Cedex
France
01.34.21.22.23
Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

2. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation

Information sur les composants dangereux*

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Numéro CE	Symbole	Phrases R
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	10-30	203-539-1		R10
Ammoniac	7664-41-7	1-5	231-635-3	T, N	R10, R23, R34, R50
éther de méthyl dipropylène glycol	34590-94-8	1-5	252-104-2		
Sels de NTA	5064-31-3	1-5	255-768-6	Xn	R22, R36/38
Alkyl ether sulfate	68585-34-2	1-5	500-223-8	Xi	R38, R41

* **Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérés à la section 8**

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques physiques/chimiques : Aucun risque physique ou chimique connu.
Risques pour la santé : Irritant pour les yeux.
Risques pour l'environnement : Sur les bases de l'information disponible ce matériel/préparation n'est pas censé produire des effets secondaires significatifs sur l'environnement, quand celui-ci est utilisé selon la méthodologie proposée.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

Effets et symptômes

Par inhalation : Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion : Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Contact avec la peau : Peut être modérément irritant pour la peau.
Contact avec les yeux : Peut irriter sévérement les yeux.

Premiers secours

Par inhalation : En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion : Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer à l'eau immédiatement pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Poudre, eau pulvérisée, mousse, l'anhydride carbonique.
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Inconnu.
Risques d'incendie/d'explosion inhabituels : Inconnu.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage : En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du matériel absorbant inerte. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

J Fill 4 : Vitres et surfaces modernes

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminés avant réutilisation.

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du gel. Conserver hors de la portée des enfants. Réservé à un usage professionnel.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Transporter dans son emballage d'origine:

Contrôles d'ingénierie : Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	OEL
1-Méthoxy-2-propanol	**INRS (France).** VME: 360 mg/m^3
Ammoniac	**INRS (France).** VME: 18 mg/m^3 VLE: 36 mg/m^3
éther de méthyl dipropylène glycol	**INRS (France).** VME: 600 mg/m^3

Equipements de protection individuelle

Système respiratoire : Aucun équipement de protection personnelle n'est nécessaire.

Peau et corps : En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriés.

Mains : Gants en caoutchouc recommandés.

Yeux : Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Information devant être confirmée par le comité d'hygiène du site.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Fonçée Bleue.

Odeur : Caractéristique.

Solubilité : Facilement soluble dans l'eau froide.

pH : 11.5 à 12 [Basique.] (10-10.5 (1:30 solution aqueuse.))

Gravité spécifique : 1.029

Point d'éclair : COUPE FERMÉE: >66°C (150.8°F).

Viscosité : <5 cP (Dynamique).

10. STABILITE DU PRODUIT ET REACTIVITE

Stabilité : Le produit est stable.

Conditions à éviter : Inconnu.

Réactions dangereuses : Inconnu.

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg.

Effets locaux

Irritation cutanée : Voir section 4.

Irritation oculaire : Voir section 4.

Sensibilisation : Inconnu.

Toxicité chronique : Inconnu.

Effets spécifiques

Carcinogénité : Inconnu.

Mutagénicité : Inconnu.

Toxicité au niveau reproduction : Inconnu.

Maladies Professionnelles - Numéro du Tableau. : 84 1-Méthoxy-2-propanol
84 éther de méthyl dipropylène glycol

Formule déposée au Centre Anti - Poison de : PARIS : 01.40.05.48.48 , LYON : 04.72.11.69.11 , MARSEILLE : 04.91.75.25.25

J Fill 4 : Vitres et surfaces modernes

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Sur les bases de l'information disponible ce matériel/préparation n'est pas censé produire des effets secondaires significatifs sur l'environnement, quand celui-ci est utilisé selon la méthodologie proposée.
Conformement à la directive 73/404/CEE, tous les tensio- actifs de ce produit sont biodégradables à plus de 90%.

13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Méthodes de traitement des déchets : Pas de rejets importants dans le milieu naturel. Récupération et traitement par un organisme agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit ne fait pas l'objet de réglementations conformément à l'ADR/IMDG.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations nationales

France: Aucune réglementation nationale supplémentaire n'est connue du fournisseur.

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers

Classification de l'Union Européenne (67/548/CEE-88/379/CEE) : IRRITANT.

Phrases d'avertissement : R36- Irritant pour les yeux.

Phrases de sécurité : S2- Conserver hors de la portée des enfants.
S25- Éviter le contact avec les yeux.
S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Liste EINECS : Tous les ingrédients sont inscrits dans la liste EINECS.

16. AUTRES INFORMATIONS

Etiquettage selon la directive (89/542/EEC) sur les détergents : (5 - <15%) Tensio- actifs anioniques. (0.2 - <5%) Acide nitriloacétique.

HISTORIQUE

Date d'impression : 16 Déc., 2002.

Date de la précédente édition : 24 Mai, 2001.

L'information fournie sur cette fiche de données de sécurité est correct dans l'état de nos connaissances actuelles et dans le cadre des applications proposées.